

Comté de Clearwater

Le 12 octobre 2017

Dan Ruimy, député

Président, Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Chambre des communes

180, rue Wellington, salle 565

Ottawa (Ontario) K1A 0A6

INDU@parl.gc.ca

Objet : Connectivité à large bande dans les régions rurales du Canada

Monsieur,

Au nom du conseil du comté de Clearwater, le présent document est notre mémoire au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie sur la connectivité à large bande dans les régions rurales du Canada.

Au cours de la dernière décennie, le comté de Clearwater a engagé de nombreux dialogues avec les gouvernements fédéral et provinciaux et les fournisseurs de services de télécommunications et Internet locaux pour leur rappeler la nécessité d'améliorer les services Internet et de téléphonie mobile à large bande dans la région du Centre-Ouest de l'Alberta. Les régions rurales du Canada ont besoin de services Internet à haute vitesse accessibles, abordables et fiables.

Bref, l'accès au service à large bande permet aux Canadiens de participer pleinement à l'économie numérique et de tirer parti de l'avantage des services liés à la qualité de vie, dont la télésanté, l'apprentissage en ligne et l'accès à des services gouvernementaux et sociaux. L'accès au service à large bande accroît la viabilité des communautés, la compétitivité économique et la capacité d'attirer et de retenir des entreprises et l'industrie.

Pour survivre dans une économie mondiale, les communautés rurales doivent avoir accès à des services à large bande afin d'innover ainsi que d'attirer et de retenir une main-d'œuvre qualifiée. L'égalité numérique, définie comme étant le même accès à Internet et aux outils électroniques, est essentielle pour le comté de Clearwater et les régions rurales du Canada. Les communautés rurales et éloignées ont besoin d'un accès à des services à large bande pour assurer leur croissance et leur viabilité.

Les positions du conseil du comté de Clearwater sur les questions qui ont été posées par le comité permanent sont les suivantes :

Qu'est-ce qu'un service à haute vitesse acceptable?

Le conseil du comté de Clearwater appuie la déclaration du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) selon laquelle l'accès à large bande est maintenant un service « fondamental » ou « essentiel » pour les Canadiens. Le conseil croit que l'accès à un service Internet à large bande est fondamentalement important au développement économique, au développement communautaire et à la qualité de vie des résidents de cette collectivité et de tous les Canadiens des régions rurales.

Le comté de Clearwater appuie également les cibles actuelles du CRTC de 50 Mbps en téléchargement et de 10 Mbps en téléversement pour les services à large bande fixes (pour 90 % des domiciles et des entreprises d'ici 2021), et d'une option de forfait de données illimitées pour les services fixes et la technologie mobile sans fil de pointe dans tous les domiciles, les entreprises et le long des principales routes canadiennes. Cependant, l'infrastructure qui est construite doit soutenir la croissance et les avancées technologiques prévues pour répondre aux demandes grandissantes en ce qui a trait aux données et à la rapidité.

Le conseil estime qu'il est important de clarifier la cible de 50/10 Mbps pour 90 % des ménages et des entreprises au Canada d'ici 2021. Les villes qui ont une population de plus de 10 000 habitants ont déjà, pour la plupart, des services à large bande à leur disposition, et la densité de la population et l'économie favorisent les investissements privés dans l'infrastructure dans ces communautés. Le conseil croit qu'il est essentiel de reconnaître que les populations qui ne seront pas visées par les cibles du CRTC, le « dernier mille », sont les 10 % des Canadiens qui sont déjà mal desservis ou qui n'ont pas accès à des services à large bande.

Le comté de Clearwater croit fermement que les programmes de subventions et les incitatifs du secteur privé devraient mettre principalement l'accent sur l'amélioration des normes en matière de large bande dans les collectivités éloignées, des Premières Nations et à faible densité en milieu rural.

Il est également important d'être prêts pour l'avenir et de veiller à ce que les cibles de vitesse pour les services à large bande soient adéquates à court et à moyen terme, étant donné que les avancées technologiques ont devancé les capacités des services à large bande dans les régions rurales de l'Alberta dans le passé.

Quels sont les défis financiers associés à la mise en œuvre d'un service à haute vitesse?

Les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations municipales doivent travailler avec les fournisseurs de services de télécommunications et Internet pour rendre la large bande accessible aux Canadiens. Des coûts d'investissement élevés et de faibles rendements sur les capitaux investis limitent la capacité du secteur privé d'investir dans les régions rurales du Canada. Par ailleurs, les systèmes à fibres optiques et sans fil financés par le gouvernement exigent des fonds publics additionnels, qui sont déjà limités. Ces défis financiers des secteurs public et privé font que ces régions du dernier mille ne sont pas desservies.

Il faut créer un cadre de partenariats publics-privés qui encouragent des approches axées sur la collaboration pour mieux utiliser la « fibre noire » et le spectre radio inutilisé.

Avec l'exode des Canadiens vers les centres urbains, les communautés rurales doivent plus que jamais se concentrer sur le développement économique et communautaire afin de diversifier leurs revenus et assurer leur viabilité. L'accès à la large bande joue un rôle fondamental dans le développement des communautés. Les partenariats et le financement du gouvernement sont essentiels pour offrir l'accès à la large bande à tous les Canadiens.

Des modifications réglementaires favoriseraient-elles la mise en œuvre d'un service à haute vitesse?

L'utilisation d'appareils cellulaires et mobiles continue d'augmenter rapidement, et on s'attend que la demande à l'égard des services à large bande continuera d'augmenter de façon exponentielle dans un avenir prévisible. L'accès à des services mobiles et Internet robustes et fiables demeure le principal obstacle aux progrès numériques dans les communautés rurales.

En tant qu'organisme de réglementation des télécommunications, le gouvernement fédéral doit offrir des ressources et du financement qui nous rapprocheront de notre objectif visant à offrir des services à large bande à tous les Canadiens, ces services étant devenus essentiels.

Il faut trouver des solutions pour desservir les communautés du « dernier mille ». Offrir des incitatifs aux fournisseurs de services de télécommunications et Internet pour encourager l'utilisation des spectres à large bande existants, l'acquisition future de spectres et le recours à la fibre noire sont des exemples de moyens qui pourraient aider le gouvernement à promouvoir les intérêts des régions rurales du Canada.

Encore une fois, merci au Comité permanent de prendre connaissance du mémoire du comté de Clearwater. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec notre dirigeant principal administratif, Ron Leaf, au 403-845-4444 ou à rleaf@clearwatercounty.ca.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Pat Alexander Reeve

c.c. Conseil du comté de Clearwater
Danielle Widmer, greffière du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie
Jim Eglinski, député, Yellowhead
Jason Nixon, député provincial, Rimbey-Rocky Mountain House Sundre
Theresa Stevens, directrice générale, Sud de l'Alberta, Telus
Ville de Rocky Mountain House, village de Caroline